



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
de la
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE
Séance ordinaire du Conseil de la
Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande
le 6 octobre 2014

et à laquelle étaient présents Madame Jessika Lacombe, mairesse, les conseillères suivantes et les conseillers suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Caroline Jacques est absente.

Mme Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière et directrice générale.

**NO-14-148 SAUVONS POSTES CANADA-
NON AUX COMPRESSIONS**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne , en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'est pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emploi dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOpte

EXTRAIT CONFORME
CERTIFIÉ CE 6 octobre 2014

Signé

Silvia Lelenc

Secrétaire-trésorière
Directrice générale